

DELIBERATIONS
du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 16 décembre 2015

Délibération n° 2015 - 16/12/2015 – 21

Diplômes d'université

Le Conseil d'administration

- VU le code de l'Education
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 7 décembre 2015

Après en avoir délibéré

Approuve, avec 19 voix pour (unanimité) :

la création des diplômes d'université :

- « **Simulation de flux logistiques** » porté par l'IUT Chalon-sur-Saône
- « **Médecine manuelle Ostéopathie** » porté par l'UFR Sciences de Santé.

Dijon, le 17 décembre 2015

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN



P.J. : Compte-rendu de la Commission de la pédagogie

Délibération transmise au Recteur Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement